

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Noisy-le-Grand (93160)

Réponses de Frédérique Denis, au nom de la liste « À Noisy #Respirons ! »

– le 09/06/2020 à 19:16 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

La ville de Noisy n'a pas à l'heure actuelle de véritable plan vélo. Quelques pistes cyclables « héritées » - le long de la Marne -, des bouts de piste réalisés à l'occasion de requalifications de voirie, et pour le reste du pot de peinture sur la route ou sur les trottoirs.

La liste sur laquelle je figure en 2ème position s'engage pour un plan vélo global et ambitieux. Global : il inclut le soutien aux associations et aux entreprises du « système vélo » : vélo-écoles pour la remise en selle, réparation de vélo, etc. Ambitieux : il prévoit de relier par des itinéraires cyclables complètement sécurisés (= qu'un adulte peu expérimenté ou un enfant de 11 ans peut emprunter) les différents quartiers entre eux et avec les lieux stratégiques de la ville (gares, collèges, équipements pour les associations, la culture et le sport notamment).

Écologiste et conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis, je suis VP de l'association Vélo et Territoires, et membre du club des Villes et Territoires Cyclables. Je connais les enjeux, je milite pour le développement du vélo. Mes colistiers et colistières sont convaincu.e.s que c'est une solution pérenne et durable pour diminuer la pollution, le bruit et gagner une ville plus apaisée. Nous prévoyons de mettre en place dès le premier trimestre de notre mandature le comité de pilotage dédié (cf. Ci-dessous) et de lancer dès 2020 une concertation citoyenne afin de réviser le plan local de circulation et de stationnement permettant de diminuer l'emprise de la voiture et de faire de la place pour les autres usages.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

Le copile vélo est absolument nécessaire. Présidé par l'élu.e en charge des mobilités, assisté.e des responsables des services concernés, il rassemble tous les acteurs du vélo sur la commune et au-delà (cf. Ci-dessous : il peut aussi inviter les référents du territoire Grand Paris Grand Est, et du Département). Il s'inscrit dans le cadre plus large d'une concertation avec les citoyen.ne.s. L'expertise des associations, notamment d'usagers du vélo comme MDB, sera largement sollicitée et la question du handicap prise en compte.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageables à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Nous soutenons le projet du Vélopolitain.

Une voie cyclable n'a de sens que si elle est continue d'un point à un autre. Il faut donc agir en concertation avec le Département, qui s'est lui-même doté d'un copile vélo auquel nous nous engageons à assister. Il en va de même avec le territoire et les autres territoires limitrophes. Enfin, pour renforcer l'intermodalité, et faciliter les accès vélo auprès de la nouvelle du GPE, il sera urgent de se rapprocher des organismes (SGP ...) concernés.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

À Noisy-le-Grand, les coupures sont fortes et répétées : en remontant du sud vers le nord, voies du RER E, A4, voies du RER A, pour finir par la Marne et son canal qui nous isolent du reste du territoire. Sans compter les boulevards urbains. Nous souhaitons réaliser un « maillage » de la ville qui permette d'y circuler à vélo non seulement d'est en ouest, mais aussi du nord au sud. Il y a du travail ...

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Nous vous aiderons sans réserve. Également au sein des associations d'élu.e.s ... et en mobilisant nos relais.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

Le Département a prévu d'équiper tous ses collèges de garages à vélos et trottinettes. Nous prendrons exemple sur ce programme pour équiper les installations sportives et culturelles de la ville, ainsi que les lieux qui abritent des services publics municipaux. Nous nous rapprocherons également des bailleurs sociaux pour étudier la possibilité d'implanter des garages à vélo sécurisés dans les immeubles dont ils ont la charge.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

La LOM s'appliquera à Noisy-le-Grand.

De façon plus générale, nous sommes favorables à la piétonisation de certaines zones - à définir : marché, centre ville, accès aux écoles ... Dans le cadre de la concertation dont nous avons parlé.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Cela passe aussi par des rencontres avec les représentants de l'Education Nationale et par la sensibilisation des personnels enseignants.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Le plan vélo aura un volet dédié au développement du vélo parmi les élu.e.s et les agents de la collectivité (animations de type « semaine sans voiture » avec prêt de matériel pour l'occasion, IKV, vélos de service, etc).

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Cela fera partie des missions de la police municipale que nous redéfinirons.

Commentaires généraux

Depuis le début de mon mandat de conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis pour le canton auquel appartient Noisy-le-Grand, je ne cesse de défendre et promouvoir les mobilités durables, et plus particulièrement le vélo. Auprès des services et au sein des associations, j'ai acquis une certaine connaissance et une certaine expérience dans ce domaine. Le déconfinement est un formidable accélérateur du développement du vélo. Il permet surtout un changement des mentalités dans le grand public, et une mobilisation de financements, y compris nationaux, qui n'étaient pas prévus. Mais toutes les résistances ne sont pas tombées, loin de là. Il faudra à la fois un gros travail de pédagogie auprès des plus jeunes - parce que c'est avec eux que tout commence -, et une forte cohésion des élu.e.s en charge des mobilités et des associations de la galaxie vélo pour changer durablement la donne. La liste À Noisy #Respirons! en a la ferme intention.